

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

FELIDIARIX 50,0 MG / 8 375 UI / 0,0021 MG COMPRIMES PELLICULES POUR CHATS

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Un comprimé pelliculé de 110,1 mg contient :

Substance(s) active(s) :

Sulfaguanidine 50,0000 mg

Framycétine 8375 UI

(sous forme de sulfate)

Atropine 0,0021 mg

(sous forme de sulfate)

Excipient(s) :

| Composition qualitative en excipients et autres composants |
|--|
| <u>Noyau</u> |
| Acide sorbique |
| Salicylate basique d'aluminium |
| Pectine |
| Silice colloïdale anhydre |
| Amidon de blé |
| Carbonate de calcium |
| Polysorbate 80 |

| |
|-----------------------|
| Povidone |
| Stéarate de magnésium |
| Talc |
| <u>Pelliculage</u> |
| Hypromellose |

Comprimés pelliculés de couleur rose pâle.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Chat.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Traitements des affections gastro-intestinales à germes sensibles à la framycétine et à la sulfaguanidine.

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Sans objet.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Sans objet.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Chats :

| | |
|--|--|
| Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) : | Mydriase ¹ Constipation ¹ |
|--|--|

¹ sur la base de l'expérience acquise en matière de sécurité après la commercialisation.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification.

Voir également la rubrique « coordonnée » de la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation ou de lactation.

Gestation et lactation :

Malgré une faible absorption, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie orale.

25 mg de sulfaguanidine, 4187,5 UI de framycétine et 0,00105 mg d'atropine par kg toutes les 12 heures, correspondant à 1 comprimé pour 2 kg de poids corporel matin et soir, pendant 5 jours.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Non connus.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Sans objet.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QA07AA99.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

La sulfaguanidine est un sulfamide antibactérien à large spectre.

La framycétine est un antibiotique bactéricide à large spectre de la famille des aminosides.

L'atropine est un parasympatholytique utilisé à faible dose pour ses propriétés spasmolytiques et antisécrétaires dans le traitement des diarrhées.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

La sulfaguanidine et la framycétine sont peu absorbées après administration par voie orale.

Après administration orale, l'excrétion se fait via les fèces.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

5.3 Précautions particulières de conservation

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Plaquette thermoformée PVC/PE/PVDC-aluminium

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

DOMES PHARMA

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/4241651 1/1989

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 20 comprimés

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

10/10/1989

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

07/11/2025

10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).